Démographie médicale : l'immigration par l'absurde

06/05/2010 à 11h54
Lu sur Polémia :

En matière d'immigration le pont aux ânes du politiquement correct est le suivant : « les étrangers prennent les boulots que les Français ne veulent pas faire. » Une thèse totalement démentie par la démographie médicale. Chaque année des dizaines de milliers d'étudiants français qui veulent devenir médecins sont éliminés par un numerus clausus impitoyable. Certains se tourneront alors vers la profession d'infirmier.

Dans le même temps des milliers d'étrangers ayant obtenu plus facilement leur diplôme dans leur pays d'origine sont autorisés à exercer en France. Le Quotidien du médecin du 4 mai révèle que le système de soins français a absorbé, en 2009, 3.300 médecins étrangers pour seulement 3.500 jeunes issus de l'université française.
Une politique contre l'emploi français cogérée par les syndicats et le patronat

"Le Quotidien du médecin du 4 mai révèle que le système de soins français a absorbé, en 2009, 3.300 médecins étrangers pour seulement 3.500 jeunes issus de l'université française." Cette situation est le résultat d'un numerus clausus établi par la sécurité sociale. C'est-à-dire par les syndicats et le patronat qui la cogérent. L'idée était la suivante : réduire le nombre des médecins pour réduire l'offre de soins et donc les dépenses. Or comme la population vieillit et que la demande médicale s'accroit, le système a un besoin croissant de médecins. S'étant délibérément placées dans l'impossibilité d'en trouver en France, les autorités de santé se tournent alors vers l'importation de main-d'œuvre

étrangère, d'ailleurs sous payée dans les hôpitaux. Résultat, des Français qui pourraient être médecins exercent comme infirmiers. Et des étrangers qui n'auraient pu obtenir en France que le diplôme d'infirmier exercent comme médecins! Gouvernement, syndicats et patronats réussissent ainsi un triple exploit : contribuer au maintien du chômage en France, développer des injustices et dégrader la qualité des soins.
suite

(Merci à Archibald)